

Projet pédagogique EPS lycée Philippe Lamour Nîmes

1. Etat des lieux et objectifs :

Le public auquel nous avons affaire en EPS provient aussi bien de collèges des villages environnants que de collèges nîmois de quartiers plus « sensibles ». Une partie des élèves nous arrive sur dérogation afin de suivre les enseignements de spécialité, d'options artistiques ou de l'option EPS. L'EPS compte également un groupe d'anglais euro par niveau de classe. La population est donc hétérogène, tant sur le plan des CSP que sur le vécu des élèves en matière d'APSA pratiquées et de niveau d'acquisition des différentes compétences.

Nos élèves sont en général plutôt motivés pour la pratique de l'EPS qui se déroule dans une ambiance généralement sereine, même si quelques conflits entre élèves, et quelques oppositions prof/élèves peuvent être à déplorer.

Cette hétérogénéité nous amène à axer notre projet sur le « vivre ensemble » et la construction d'une culture commune, dans le but de favoriser la réussite de tous. En seconde, nous avons notamment fait un choix fort afin de développer la cohésion des groupes, la mixité dans la pratique et la solidarité entre élèves ; celui de proposer une programmation uniquement constituée d'activités collectives, où les écarts de performances entre garçons et filles sont moindres et où le niveau de pratique est relativement homogène au sein du groupe.

Les 4 activités du programme de toutes les classes de seconde sont : ultimate, acrosport, course de relais et course d'orientation. Pour répondre aux attentes des nouveaux textes officiels (BO du 22 janvier 2019), le mode d'entrée en acrosport se fera selon un aspect artistique (spectacle complet en musique pouvant intégrer art du cirque et danse). Une fois l'ensemble des enseignants formés, il est envisagé de généraliser les activités danse ou art du cirque afin de répondre davantage aux injonctions institutionnelles concernant l'obligation d'une activité « artistique » en seconde.

2 Projet de formation :

Les finalités de l'EPS :

Former, par la pratique physique, sportive, artistique, un citoyen épanoui, cultivé, capable de faire des choix éclairés pour s'engager de façon régulière et autonome dans un mode de vie actif et solidaire (BO du 22 janvier 2019).

Notre contribution à ces finalités :

La citoyenneté :

- connaissance et respect des règles de fonctionnement et d'évaluation
- Accepter, respecter et aider les autres

La responsabilité et l'autonomie :

- travail par ateliers suivant les disciplines
- auto évaluations formatives
- connaissance et application des procédures d'évaluation permettant des prises de décision, d'opérer des choix et d'avoir des retours sur ses apprentissages et ceux des autres

La santé :

- connaissance, utilisation et développement, des différentes filières énergétiques, des processus physiologiques au cours de l'effort, pulsations cardiaques, échauffement et récupération.
- une pratique variée d'APSA, permettant de solliciter et de développer les différentes filières énergétiques, de viser un développement physique et moteur complet, et de donner le goût de la pratique physique.

La sécurité :

- gestion du rapport risque perçu /risque réel
- échauffement, préparation à l'effort et prévention générale et spécifique.

La solidarité :

- co évaluations formatives
- observation des réalisations d'autrui, prises de performances, travail par ateliers, en dyades ou en petits groupes pour favoriser l'entraide et la coopération.

Articulation projet d'établissement/projet EPS

| Etablissement | EPS |
|---|---|
| Les conditions de la réussite | Développer et mobiliser ses ressources pour enrichir sa motricité, la rendre efficace et favoriser la réussite et l'estime de soi |
| La construction d'un parcours raisonné et ambitieux | Permettre à chacun d'atteindre le plus haut niveau de compétence possible |
| Une politique culturelle et linguistique au service de tous | Permettre un accès à tous à la culture des APSA, lutter contre les préjugés par une ouverture culturelle. |
| Une vie citoyenne assumée | Prendre une part active à ses propres apprentissages et à ceux d'autrui. Construire et respecter les règles du « vivre ensemble » |

Activités proposées en fonction des compétences propres de l'EPS à développer :

CA1 « Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée »

course de relais, natation de vitesse, pentabond

CA2 « Adapter son déplacement à des environnements variés et/ou incertains »

Natation de sauvetage, course d'orientation.

CA3 « Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée »

acrosport, danse, gymnastique.

CA4 « conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel pour gagner »

Tennis de table, badminton, boxe française, hand-ball, volley-ball, basket-ball, ultimate

CA5 « Réaliser et orienter son activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir »

course en durée, natation de durée, musculation, step.

Les compétences méthodologiques et sociales travaillées AFL (attendus de fin de lycée) 2 et 3 :

- S'engager lucidement dans la pratique : se préparer à l'effort, connaître ses limites, connaître et maîtriser les risques, se préserver des traumatismes, récupérer, apprécier les effets de l'activité physiques sur soi.

Echauffement :

Comprendre la nécessité d'une préparation préalable à l'effort,

Savoir construire son échauffement de manière générale et spécifique,

Choisir des exercices variés,

Savoir composer des séries et des répétitions d'exercices

- Respecter les règles de vie collectives et assumer différents rôles liés à l'activité

Juger, arbitrer, aider, parer, observer, apprécier, entraîner

- Savoir utiliser différentes démarches pour apprendre à agir efficacement

Observer, identifier, analyser, apprécier les effets de l'activité, évaluer la réussite et l'échec,

concevoir des projets, tenir un carnet d'entraînement, mettre les outils numériques au service des apprentissages.

Programmation des activités :

Nous avons fait le choix de proposer un large éventail de menus, afin que les élèves vivent de multiples expériences motrices et relationnelles au cours de leur scolarité au lycée, mais également afin de favoriser l'adhésion, la motivation et l'ouverture culturelle de tous.

La programmation prévoit que tous les élèves abordent les 5 CA de l'EPS au cours de leur cursus en lycée. Le niveau attendu concernant les compétences motrices, méthodologiques et sociales est précisé pour chacune des APSA dans les référentiels bac ci-joints déclinés en AFL 1, 2 et 3.

En plus des 2 heures d'EPS obligatoires, les optionnaires (2nd, 1ère et tale), pratiques 3h d'EPS supplémentaires.

| Secondes menu commun à toutes les secondes | Seconde option EPS (1 classe) menus imposés | Premières Choix d'un menu comprenant 3 activités issues de 3CA différents | Premières option EPS (1 groupe) menus imposés | Terminales Choix d'un menu comprenant 3 activités issues de 3CA différents | Terminales option EPS (1 groupe) menus imposés |
|---|---|---|---|--|--|
| -Acrosport -ultimate -course de relais -course d'orientation | -athlétisme : épreuves combinées) -gymnastique et acrobaties -badminton | CA 1 -course de relais -natation de vitesse -pentabond | -danse -escalade -badminton -stage plein air 1 semaine (multi activités) | CA 1 -course de relais -natation de vitesse | -volley-ball -tir à l'arc -badminton -stage plein air 1 semaine (multi activités) |

| | | |
|--|--|---|
| | <p>CA 2 -natation de sauvetage -course d'orientation</p> | <p>CA 2 -natation de sauvetage</p> |
| | <p>CA 3 -danse -acrosport -gymnastique</p> | <p>CA 3 -danse -acrosport</p> |
| | <p>CA4 -tennis de table -badminton -boxe française -hand-ball -volley-ball -basket-ball -ultimate</p> | <p>CA4 -tennis de table -badminton -boxe française -volley-ball -basket-ball</p> |
| | <p>CA5 -musculation -step -course en durée</p> | |

3. L'évaluation des élèves :

- **Seconde** : Evaluation laissée à la liberté pédagogique de chaque professeur selon les caractéristiques de chaque classe et les projets de formation et de transformation qui en découlent.

- **Première** : Evaluation laissée à la liberté pédagogique de chaque professeur selon les caractéristiques de chaque classe et les projets de formation et de transformation qui en découlent.

- **Terminale** :

Bulletins :

Evaluation laissée à la liberté pédagogique de chaque professeur selon les caractéristiques de chaque classe et les projets de formation et de transformation qui en découlent.

Baccalauréat :

Epreuve ponctuelle effectuée en co évaluation selon le calendrier académique (1 épreuve à la fin de chacune des 3 séquences).

AFL1,2 et 3 : se référer aux référentiels construits par l'équipe.

Remarque :

L'AFL 1 est évalué lors de l'épreuve de bac par les 2 professeurs-jurys.

Les AFL 2 et 3 sont évalués au fil de l'eau par le professeur en charge du groupe.